

« Il est certain, dit ce railleur, que si nous avions appris à modeler nos institutions sur les lois qui régissent l'univers, nous ne pourrions plus nous tromper aussi grossièrement que nous l'avons si souvent fait, en prenant, par exemple, l'égalité pour une loi naturelle, quand la Providence a eu soin d'écrire en tête de toutes les pages de sa grande Bible : *inégalité, inégalité*, en tout, partout et pour tout : tant elle paraît avoir eu à cœur de nous épargner cette funeste méprise. » (*Organon de la propriété intellectuelle.*)

A mon tour je demanderai à M. Jobard :

Homme de bien, qui voyez tant de choses,

où donc avez-vous aperçu l'inégalité dans la nature autrement que comme une *anomalie*?

Oui, tout est variable, irrégulier, inconstant, inégal dans l'univers : c'est là le fait brut, que le premier regard jeté sur les choses y fait apercevoir. Mais cette variabilité, anomalie, inconstance, cette inégalité, enfin, est renfermée partout dans des bornes étroites, posées par une loi supérieure à laquelle se ramènent tous les faits bruts, et qui est l'égalité même.

Les jours de l'année sont égaux, les années égales; les révolutions de la lune, variables dans une certaine limite, se ramènent toujours à l'égalité. La législation des mondes est une législation égalitaire. Descendons sur notre globe : est-ce que la quantité de pluie qui tombe chaque année en tout pays n'est pas sensiblement égale? Quoi de plus variable que la température? Et cependant, en hiver, en été, de jour, de nuit, l'égalité est encore sa loi. L'égalité gouverne l'Océan, dont le flux et le reflux, dans leurs moyennes, marchent avec la régularité du pendule. Considérez les animaux et les plantes, chacun dans son espèce : partout vous retrouvez, sous des variations restreintes, *causées par les influences extérieures*, la loi d'égalité. L'inégalité, pour tout dire, ne vient pas de l'essence des choses, de leur intimité; elle vient du milieu. Otez cette influence de

hasard, et tout rentre dans l'égalité absolue. La feuille est égale à la feuille, la fleur à la fleur, la graine à la graine, l'individu à l'individu. Le monde, dit le Sage, a été fait avec *nombre, poids et mesure*; tout ce qu'il contient est pesé dans la balance, c'est-à-dire soumis à l'égalité. Cherchez un fait, un seul, dont la loi ne soit pas un *accord*, une *symétrie*, une *harmonie*, une *équation*, un *équilibre*, en un mot l'ÉGALITÉ? Il existe un ordre de connaissances créé *à priori*, et qui, par un accord admirable, se trouve régir à la fois les phénomènes de la nature et ceux de l'humanité : ce sont les mathématiques. Or, les mathématiques, que sont-elles autre chose que la science de l'ÉGALITÉ, *en tout, partout et pour tout*, comme dit M. Jobard? Aucune industrie ne saurait fabriquer une sphère parfaite : cela empêche-t-il de dire que tous les rayons de la sphère sont égaux? Et la bille, poussée par la main du joueur, remplirait-elle son office, si elle était taillée sur le principe de l'inégalité?

Un statisticien peu favorable au socialisme, M. A. Guillard, a entrevu cette vérité :

« La certitude dans les connaissances humaines, dit-il, est en raison directe de l'application de l'idée d'égalité. Si l'économie a été jusqu'à présent incertaine et contestée, c'est qu'elle a repoussé plus ou moins l'idée d'égalité. Lorsque la science sociale, dégagée de la fange des abus acquis et du faux éclat des systèmes, ne sera plus que le développement pur de cette idée et son application à tous les rapports des hommes entre eux, cette science atteindra le plus haut degré de certitude et d'évidence. » (*Éléments de statistique humaine*, p. 209.)

Rien, dit-on, n'est égal dans la nature. Veut-on dire qu'un homme est moins gros qu'un éléphant? L'idée serait ridicule. L'égalité qu'on entend nier est celle des êtres semblables. Or nous venons de voir que cette négation est précisément le contraire de la vérité; elle résulte d'une appréciation superficielle des choses. Appliquée à l'homme, elle a son point de départ dans la religion.

Paris, en l'an de grâce 1837, que se commet ce grappillage.

Je sais tout ce que l'on peut dire sur les risques d'entreprises, les nécessités de la concurrence, les charges du commerce, etc. Ce n'est pas le bourgeois qui a fait le régime où il est engagé : une juste rémunération est due à son initiative. Qu'on la règle, cette rémunération, sur une base équitable, je ne m'y oppose pas. Mais cette retenue de 45 cent. pour un crédit prétendu de trois mois, alors que l'ouvrière en a fait un de deux mois dont on ne lui tient pas compte, n'est-ce pas un fait qui crie vengeance? Le denier de la veuve, si bien raconté dans l'Évangile, m'attendrait aux larmes; ce demi-centime volé jour par jour à la jeune fille m'embrase de fureur. Et ce n'est pas la spoliation seule que je considère, c'est l'outrage.

Or, si je réfléchis que pour abaisser la journée de la lingère à 50 centimes il a fallu passer par une série de pilleries analogues, transformées successivement en principe et passées en tarif; si j'ajoute que ce cas particulier est celui de l'immense majorité des ouvriers, n'ai-je pas le droit de conclure que le défaut de réciprocité est ici la cause première de la misère des uns et de la fortune des autres, en sorte que cette inégalité de fortunes tant célébrée n'est le plus souvent autre chose que l'expression de l'iniquité même?

Je reviendrai, dans une étude spéciale, sur la question du travail; mais je le dis dès à présent : Faites justice, et vous aurez supprimé, dans notre société industrielle, la cause première de l'inégalité, l'inexactitude du salaire.

Mais que dis-je? le cas semble prévu par notre législation chrétienne, ennemie de l'égalité, et qui a tout fait pour la sécurité de l'usurpation, rien pour le droit du producteur.

Que les patrons s'entendent, que les entrepreneurs se coalisent, que les compagnies se fusionnent, le ministère public y peut d'autant moins que le pouvoir pousse à la

centralisation des intérêts capitalistes et l'encourage. Mais que les ouvriers, qui ont le sentiment du droit que leur a légué la Révolution, protestent et se mettent en grève, seul moyen qu'ils aient de faire admettre leurs réclamations, ils sont châtiés, transportés sans pitié, voués aux fièvres de Cayenne et de Lambessa. Le serf du moyen âge était-il autrement attaché à la glèbe?

XXXI. — *Vendeurs et Acheteurs.*

Si c'est une conséquence de la Justice que le salaire soit égal au produit, c'en est une autre que, deux produits non similaires devant être échangés, l'échange doit se faire en raison des valeurs respectives, c'est-à-dire des frais que chaque produit coûte.

Par *frais de production* ou *prix de revient* on entend en général la dépense en outils et matières premières, la consommation personnelle du producteur, plus une prime pour les accidents et non-valeurs dont est semée sa carrière, maladies, vieillesse, paternité, chômages, etc.

La réciprocité dans l'échange n'existe qu'à cette condition. Toute addition, fictive ou forcée, au prix de revient, est un mensonge commercial; toute vente de marchandise dont la valeur est surfaite ou surchargée de frais parasites, un vol. Si, par exemple, entre les producteurs-consommateurs qui échangent leurs produits il existe une série d'intermédiaires, dont les commissions, intérêts, courtages, grèvent artificiellement le prix des marchandises, comme en définitive cette surtaxe se prend sur la marchandise même, il arrivera que lesdits producteurs-consommateurs, apportant chacun une valeur de 100 à l'échange, ne recevront tous que 15, 20, 30, 50 au plus. Leur position est la même que celle de l'ouvrier dont nous parlions tout à l'heure, qui pour un travail de 100 ne reçoit qu'un salaire de 15, 20, 30, 50, le surplus faisant le bénéfice du patron.

L'égalité dans l'échange, voilà donc encore un principe hors duquel point de Justice. Or ce principe, l'Église et l'antiquité tout entière l'ont méconnu; de nos jours les économistes conservateurs du privilège s'efforcent de l'étouffer sous la mystification du libre échange.

Si l'égalité dans le commerce était réalisée, un nouveau progrès, un progrès immense serait accompli vers l'égalité des fortunes... Mais, en persévérant dans cette direction égalitaire, que deviendrait tout à l'heure la hiérarchie, le système de subordination et d'autorité?

Dans ces derniers temps, le gouvernement impérial a essayé de réglementer le commerce de la viande et de la boulangerie, la production des alcools, etc. A force d'amendes il est parvenu à faire observer ses taxes; mais, comme il ne dépend pas du gouvernement d'assigner le prix naturel des choses, bien moins encore d'éliminer du prix courant les surcharges dont le parasitisme le grève, le gouvernement n'a réussi qu'à constater officiellement que le pain était cher, la viande hors de prix, les eaux-de-vie inabordables, et donner sa sanction à cette cherté. Le gouvernement, qui ne garantit aucune invention, s'est avisé tout à coup, pour le bien du peuple, de garantir la cherté des subsistances : quelle philanthropie!

Cependant un capitaliste (M. Delamarre), mettant à profit une idée socialiste, se dit : Je n'aspire point à fixer le prix des choses; mais je ferai du commerce véridique, de la vie à meilleur marché, sinon tout à fait encore de l'échange égal. Je ferai de la loyauté commerciale, non par vertu, comme la police fait des soupes, mais par spéculation, et j'obtiendrai de meilleurs résultats que la police.

M. Delamarre a donc ouvert un vaste magasin où il offre au public, à prix de revient, toute espèce de produits, garantis de nature, quantité, qualité et poids. — Par *prix de revient* M. Delamarre entend les frais du producteur, qu'il ne discute pas, augmentés de 10 %, savoir, 5 % de béné-

fice pour le producteur, 2 1/2 pour les frais de magasin, 2 1/2 pour le bénéfice de lui, Delamarre. C'est, comme il le dit lui-même, de la loyauté commerciale; ce n'est pas encore de l'égalité, puisque dans les frais du producteur et dans les 10 % de supplément il entre encore, en grand nombre, des éléments parasites (κ).

Que faudrait-il pour que la réciprocité fût complète?

Il faudrait, indépendamment de l'expurgation absolue du parasitisme, ce qui suppose d'abord la réciprocité des services, comme nous le disions tout à l'heure, ensuite la réciprocité de crédit et de propriété; il faudrait, dis-je, que le magasin général, ou dock, au lieu d'être au compte d'un entrepreneur de loyauté et garantie, fût au compte des producteurs eux-mêmes, se garantissant loyauté et sincérité les uns aux autres.

A qui peut-il appartenir de débattre et fixer, selon l'heure et le lieu, le prix exact de chaque chose, si ce n'est aux producteurs-consommateurs, réciproquement intéressés, soit pour la vente, soit pour l'achat? Rien de plus simple que ce système, qui ferait disparaître les trois quarts des boutiques, et rendrait à la production une multitude d'intelligences et de bras, absorbés dans un trafic inutile.

Mais justement la majorité préfère le trafic au travail; les propriétaires de maisons applaudissent à ce régime, qui leur vaut en loyers des sommes énormes; la banque l'encourage, dans l'intérêt de sa circulation usuraire; le fisc le favorise par ses patentes; l'agioteur lui réserve ses capitaux; enfin l'école académique le prône, sous le nom de liberté du commerce. Il ne faudra pas moins qu'une catastrophe pour trancher ce problème de l'égal échange, le plus simple de toute l'économie.

La fin de non-recevoir qu'on oppose à cette réforme, commandée par la Justice, est la difficulté de s'entendre. A la bonne heure! Oncques ne prétendimes que la Justice ne devait coûter aucun effort. Pour végéter dans une honteuse

licence, rien à faire; pour appliquer le droit, et par ce moyen arriver à l'ordre et à la richesse, il faut vouloir : ne voilà-t-il pas une puissante exception!

L'année dernière, des capitalistes anglais, prévoyant une hausse sur les sucres, achètent tout ce qui existait en magasins : leur entremise coûte aux consommateurs 12 millions. Cette année, trois récoltes sont achetées d'avance par le commerce. Et la boutique d'admirer, comme la canaille admire les numéros gagnants d'une loterie, comme nos soldats d'Afrique admirent une razzia. Elle ne serait pas la boutique, en effet, si elle avait le discernement du juste et de l'injuste.

Il se fabrique en France, chaque année, pour 400 à 500 millions de soieries : avec 10 millions comptant, on accaparerait toute la matière première qui sert à cette fabrication. Que dirait-on si Paris tout entier était miné, et qu'il fût permis au premier venu de mettre le feu aux poudres? Or, ce n'est pas seulement sur la soie et le sucre que la spéculation opère : c'est sur les grains, les boissons, la viande, la houille, les bois, sur toutes les denrées de première nécessité. Un négociant de Bordeaux, bien renseigné sur ces matières, m'assure que le riz, qui se vend couramment 20 fr. le petit quintal, pourrait ne coûter que 7 fr. En 1856, la récolte du vin a été achetée sur pied. Des sociétés spéciales d'accaparement, des coalitions de marchands existent sur tous les points du territoire, tantôt avec privilège de l'État, tantôt sans privilège et sous seing privé (1).

Pour conjurer de tels périls, créer aux producteurs-consommateurs de sérieuses garanties, la police n'est de rien : il faut le Droit. Un système de docks résoudrait la question; mais le gouvernement *concède* les docks, c'est-à-dire qu'à la place des milliers de trafiquants au détail, il crée des compagnies de monopole. On en a vu les prémisses. Une fois pourtant le Pouvoir se fâcha, lors des ap-

provisionnement de lard pour l'armée d'Orient. Une demi-douzaine de chaircuictiers furent mis à l'amende par le tribunal correctionnel : la boutique cria au scandale; puis tout rentra dans le repos. Un jour on *concédera* le commerce des cochons, et ceux qui les mangent n'en penseront pas davantage.

Et vous demandez d'où viennent les révolutions? De ce que la Justice est exclue des transactions humaines, l'économie sociale livrée au privilège, quand elle n'est pas abandonnée au hasard.

XXXII. — *Circulation et Escompte.*

Remarquez que toutes les opérations de l'économie roulent sur deux termes antithétiques : *ouvriers-patrons, vendeurs-acheteurs, créanciers-débiteurs, circulateurs-escompteurs*, etc. C'est un dualisme perpétuel, systématique, entraînant une équation inévitable. L'économie est par essence, par son principe, par sa méthode, par la loi de ses oscillations, par son but, la science de l'équilibre social, ce qui veut dire de l'égalité des fortunes. Cela est aussi vrai que les mathématiques sont la science des équations entre les grandeurs. Vous allez en voir un nouvel exemple.

Tout le monde sait que la masse de numéraire qui circule dans un pays est fort loin de représenter l'importance des échanges qui s'effectuent dans ce même pays. Cela se voit par la Banque de France, dont l'encaisse, au 10 juillet 1856, était de 252 millions, et les obligations de 652.

Pour subvenir à cette insuffisance, qui par parenthèse ne peut pas ne pas exister, puisque le numéraire n'a de valeur qu'autant qu'il forme, comme métal, une fraction proportionnelle de la richesse du pays, les commerçants sont dans l'usage, en attendant leur tour de remboursement en espèces, de tirer les uns sur les autres des *lettres de change*, ou bien, ce qui est la même chose, mais en sens inverse, de se souscrire réciproquement des *billets* à